

COURRIER DES LECTEURS : Pour le libre choix scolaire

Date de parution: Mercredi 3 septembre 2008

Auteur: Luis Alegre, président d'OIDEL, Droit à l'éducation et liberté d'enseignement, Genève

Au-delà des prises de position idéologiques sur le chèque-formation, il existe des évidences empiriques aux Etats-Unis. Ces études permettent de répondre à trois questions essentielles abordées par Mme Lyon dans son interview du 16 août.

1. Quel est l'effet du bon scolaire (ou de manière plus générale du choix scolaire) sur le système public?

C. Hoxby, de l'Université de Harvard, a montré que les écoles publiques ou privées présentaient un plus haut niveau académique lorsque les parents disposaient d'une plus grande liberté pour choisir leur école, qu'elle soit publique ou privée, ce que corrobore l'Education Freedom Index de J. Greene.

2. Quel est l'effet du choix scolaire sur l'intégration ethnique? Les études effectuées révèlent que moins une école est liée à un quartier ou à une région, plus l'intégration des élèves appartenant à différents groupes ethniques y est bonne. Greene, à partir de données du National Education Longitudinal Study, révèle que la composition ethnique des écoles privées est plus proche de la moyenne nationale que dans les écoles publiques. Dans une autre étude plus approfondie, il a observé les groupes d'élèves se formant spontanément au réfectoire: dans les écoles privées, 79% choisissent des groupes mixtes alors que dans l'école publique le chiffre est de 43%.

En ce qui concerne le bon scolaire, à Cleveland et à Milwaukee, de tels programmes ont permis à de nombreuses familles de surmonter la ségrégation raciale dans la mesure où elles ont choisi une école qui leur inspirait confiance.

3. Quel est l'effet du choix scolaire sur l'enseignement des valeurs civiques? Quatre études y répondent.

Toutes parviennent à la même conclusion: les élèves qui fréquentent des écoles privées sont généralement plus tolérants. A titre d'exemple, le Latino National Political Survey a mené une enquête sur des adultes hispaniques. Chacun devait préciser s'il était d'accord de laisser des membres du groupe social qu'il appréciait le moins s'engager dans une activité politique. 50% des Hispaniques qui avaient suivi leur scolarité uniquement dans le système privé ont répondu oui, contre 39% pour ceux qui avaient suivi exclusivement l'école publique.

© Le Temps. Droits de reproduction et de diffusion réservés. www.letemps.ch